

*Les subsides*

manitobain a fait passer la taxe de vente de 6 à 7 p. 100. Il a étendu la taxe de vente provinciale aux repas à emporter. Les charges sociales ont été majorées de 60 p. 100. Toutes les petites entreprises du Manitoba paient un impôt calculé selon leur masse salariale brute et cet impôt a connu une hausse de 50 p. 100. De plus, un impôt de 2 p. 100 vient frapper le revenu net de tous les Manitobains. Autrement dit une mère célibataire qui gagne 27 000 \$ a subi une hausse d'impôt de 21 p. 100. Cependant, si un contribuable forme avec son conjoint un couple sans enfant qui gagne plus de 200 000 \$ par an, ce couple paiera alors moins de la moitié de l'augmentation qui sera infligée à une mère célibataire. S'il doit y avoir une révolte contre les impôts, ce sera au Manitoba où nous payons les impôts provinciaux les plus élevés du pays.

Étant donné ce qu'a déclaré le député, je me demande si lui et ses collègues fédéraux ont fait part à leurs collègues manitobains de leurs impressions et de leur mécontentement à propos du budget du Manitoba.

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, le député de Dauphin—Swan River (M. White) a cité des données concernant les augmentations imposées par le gouvernement du Manitoba dans son dernier budget. Cependant, je lui demande de réfléchir aux raisons qui ont motivé ces augmentations. Le fait est que le Manitoba est l'une des provinces déshéritées, que nous ayons un gouvernement néo-démocrate, conservateur ou libéral comme cela nous est arrivé il y a des années. Le Manitoba dépend dans une grande mesure des paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral, comme les provinces de l'Atlantique. Depuis que les conservateurs ont remporté les dernières élections, les sommes versées à ce titre à la province du Manitoba par le gouvernement fédéral ont nettement baissé.

**M. Minaker:** Ce n'est pas vrai.

**M. Orlikow:** Le député dit que ce n'est pas vrai. En fait, le gouvernement a limité les paiements de transfert dans le cadre du FPE et de toute une série d'autres programmes. D'autre part, le gouvernement fédéral perçoit les impôts sur le revenu du Manitoba, comme pour neuf des provinces de notre pays. Les exonérations et les échappatoires qui existent dans le barème de l'impôt sur les revenus, et dont j'ai parlé, ont été mis en place par les membres du parti libéral lorsqu'ils formaient le gouvernement et qui ont été élargies par le gouvernement conservateur, comme notamment l'exonération de 500 000 \$ sur les gains en capital, et elles sont incorporés au système par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Manitoba, comme tous les autres gouvernements provinciaux du Canada, à l'exception du Québec qui perçoit ses propres impôts sur le revenu, doit établir son programme fiscal sur le régime fiscal fédéral. Aussi, naturellement, il a dû accepter beaucoup de choses qu'il n'avait pas envie de faire. Il a fallu qu'il s'exécute à cause de la manière dont le gouvernement fédéral a traité cette province. On aurait pu, à défaut d'augmenter les impôts, effectuer des réductions draconiennes des services, comme l'a fait le gouvernement conservateur de la Saskatchewan.

Je lance le défi suivant au député de Dauphin—Swan River. Je viendrai dans sa circonscription où nous pourrons ensemble discuter du budget présenté par le gouvernement néo-démocrate du Manitoba et de ses conséquences ainsi que du budget

présenté par le gouvernement conservateur de la Saskatchewan qui prévoit des réductions importantes de services et le licenciement de 2 000 fonctionnaires. Je parierai que les gens sont plus compréhensifs à l'égard du gouvernement du Manitoba qu'à l'égard de celui de la Saskatchewan.

**M. Redway:** Monsieur le Président, cela recommence. Encore une fois, le député ne nous sert que des propos alarmistes cet après-midi. Il vient au nom de son parti semer la crainte dans l'esprit des Canadiens ordinaires. C'est un parti né de la crainte et qui n'existe que par la crainte. Je ne parle pas de la crainte fondée sur des certitudes, mais bien de celle qui naît des mythes et des soupçons que le député et ses collègues néo-démocrates cherchent à implanter dans l'esprit du reste de la population.

Une chose est certaine et notoire d'ailleurs c'est qu'avant le dernier budget, la taxe de vente fédérale était prélevée sur certains aliments que l'on pourrait qualifier de camelote alimentaire. Le député a parlé dans son intervention d'étendre l'application de cette taxe à d'autres aliments du même genre.

Je compte, dans ma circonscription, une compagnie appelée Wrigley qui fabrique du chewing-gum. Cette entreprise s'est plainte à moi ainsi qu'au ministre des Finances (M. Wilson) du fait que, avant le dernier budget, la taxe de vente fédérale ne s'appliquait qu'à son produit et non pas à celui de ses concurrents directs qui fabriquent des croustilles et autres produits du genre. Ce désavantage faisait perdre énormément de clients à la Wrigley et risquait de faire perdre leur emploi à ses 300 employés, dont quelques-uns appuient, j'imagine, le parti du député. Or, depuis le dernier budget, la taxe de vente est appliquée équitablement aux produits concurrents dans le domaine.

A entendre le député, il donne l'impression que l'on devrait supprimer la taxe de vente prélevée sur ces aliments. Peut-il nous dire s'il veut supprimer la taxe de vente fédérale non seulement sur les croustilles, comme on l'a prévu dans le dernier budget, mais aussi sur le chewing-gum Wrigley? Si c'est là sa position et la position de son parti, va-t-il nous dire alors si, oui ou non, la résolution suivante qui a été adoptée au congrès néo-démocrate fédéral de 1977 reflète encore la politique de son parti?

Qu'il soit en outre résolu qu'une surtaxe sera imposée sur les aliments sans valeur alimentaire afin de les rendre très coûteux.

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, je dirai tout d'abord que si les sondages accordaient encore 18 p. 100 de la faveur populaire au NPD, les députés conservateurs n'iraient pas fouiller dans les résolutions adoptées à des congrès néo-démocrates il y a au moins dix ans. Je croyais avoir bien précisé dans ma réponse à la dernière question que nous ne croyons pas pouvoir supprimer toutes les taxes de vente déjà en place. Ce que nous disons, c'est que l'on ne rendra pas le système plus équitable en élargissant l'assiette de la taxe de vente et en imposant plus d'articles.

Je veux dire au député de York-Est (M. Redway) que lorsque l'ancien ministre conservateur de l'Ontario, M. Norton, est venu me voir ce matin pour supplier que nous n'imposions pas de taxe de vente sur les croustilles, j'aurais voulu savoir ce qu'il pensait. Si je l'avais su, j'aurais dit à M. Norton qu'il perdait son temps et qu'il devrait aller voir plutôt le député de York-Est.